

Les sentiments de chacun de nous en disant que le Canada a perdu un serviteur distingué et ses collègues un compagnon et collaborateur capable et fort aimable.

Celui auquel je désirerais faire ensuite allusion, c'est feu le député d'Yamaska, M. Gladu. Comme il appartenait à la gauche et ne se mêlait point à nous autant que d'autres, j'ai eu avec lui des relations moins intimes; mais j'ai eu le devoir et l'agrément de lire plusieurs de ses discours. Je me souviens, entre autres, de celui qu'il a prononcé il y a un peu plus de dix ans; on y devinait clairement la grâce et l'élégance de sa diction même dans la version anglaise. De même que tant d'autres de sa race, il possédait la faculté de s'exprimer avec aisance, force et clarté. Aussi, je suis sûr que la députation en général sera d'accord avec moi pour dire que sa présence à la Chambre nous a été fort précieuse et que chacun déplore sincèrement de l'avoir perdu.

M. le colonel Harry McLeod nous a été aussi enlevé depuis la dernière fois que nous nous sommes rencontrés dans cette enceinte. Le représentant d'York-Sunbury a, lui aussi rendu à son pays des services multiples. Il avait auparavant représenté à la législature du Nouveau-Brunswick une circonscription de cette province, où il a été quelque temps membre du cabinet. Ses occupations ont été peut-être autant militaires que politiques. Il s'adonnait à l'étude de la tactique et des choses militaires en général; il a assisté, dans ce pays et dans d'autres, à des manœuvres qu'il suivait dans un but d'étude. J'ajouterai même que dans la dernière guerre, il a servi sur les champs de bataille européens. Il a eu dans cette Chambre, je pense, plus d'amis intimes que l'on en a d'ordinaire, et cela était dû à son admirable fidélité. Ce n'est pas souvent qu'il prenait part à nos discussions, mais il le faisait avec profit et, comme homme surtout et comme parlementaire aussi, il nous est pénible de penser que nous ne le verrons plus dans cette enceinte. A mesure que le monde évolue, ses institutions changent: chaumières ou palais ne sont pas exempts de cette règle, et nous y sommes soumis dans l'enceinte parlementaire. L'énergie et l'utilité de cette Chambre reposent non seulement sur la fidélité de ses membres actuels, mais sur la mémoire et sur les vertus de ceux qui sont partis.

L'hon. MACKENZIE KING: Monsieur l'Orateur, me sera-t-il permis de me joindre à mon très honorable ami dans les hommages qu'il rend à la mémoire de nos collègues défunts et d'exprimer

[Le très hon. M. Meighen.]

la sympathie que cette Chambre éprouve à l'égard de leurs parents et amis. Comme vient de le dire le très honorable premier ministre, les vides que nous constatons chaque année dans nos rangs à l'ouverture des chambres sont plus expressifs dans leur muette éloquence que les paroles auxquelles nous pouvons avoir recours en pareille circonstance. Mais encore que ces paroles soient nécessairement brèves, la peine que nous éprouvons n'en est pas moins réelle, de même que profonde et sincère est notre sympathie pour ceux à qui ils ont été enlevés.

Après ce que mon très honorable ami a déjà dit de ceux de nos collègues qui tout récemment encore étaient du nombre de ses partisans, il reste bien peu de chose à ajouter à l'hommage personnel rendu à leur mémoire. Comme il l'a mentionné, c'étaient tous deux des hommes qui avaient joué un rôle considérable, non seulement dans la vie publique de leur province respective, mais aussi dans l'arène plus large de la politique fédérale, et même dans l'arène plus large encore des affaires mondiales.

La vie de feu le très honorable Arthur Sifton a été liée à la formation de notre Canada de l'Ouest, où il a passé beaucoup plus qu'un demi-siècle. Comme membre de l'assemblée législative des territoires du Nord-Ouest, comme commissaire des travaux publics dans le cabinet Haultain, et comme juge en chef plus tard et premier ministre de la province d'Alberta, il a eu l'occasion de jouer un rôle exceptionnel dans la pose des fondements d'un gouvernement constitutionnel dans l'Ouest canadien. Dire qu'il s'est acquitté de cette tâche d'une manière qui témoignera longtemps de ses capacités, c'est peut-être le plus bel hommage que l'on puisse rendre à sa mémoire.

Ainsi que l'a fait observer mon très honorable ami, nous ne l'entendons que rarement en cette Chambre. L'état précaire de sa santé l'empêchait de prendre une part active aux affaires de ce Parlement; mais il eut l'heureuse fortune de prendre part à des transactions internationales de la plus grande importance, et par là même de donner un surcroît de distinction à son propre nom et à celui de sa province.

Feu l'honorable représentant de York-Sunbury, le colonel McLeod, eut une carrière quelque peu semblable, bien que prématurément abrégée par les services rendus outre-mer à son pays. Ainsi que l'ex-secrétaire d'Etat, il fut un membre distingué du barreau. Avant de faire partie de ce Parlement, il avait été mêlé de fort près aux affaires de sa province en tant que membre